

Décision de nommer une députation pour accompagner le Roi dans Paris, lors de la séance du 16 juillet 1789

Citer ce document / Cite this document :

Décision de nommer une députation pour accompagner le Roi dans Paris, lors de la séance du 16 juillet 1789. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VIII - Du 5 mai 1789 au 15 septembre 1789. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1875. p. 245;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1875_num_8_1_4683_t2_0245_0000_3

Fichier pdf généré le 14/01/2020

invite l'Assemblée à faire connaître sa résolution à sa bonne ville de Paris.

Il est arrêté qu'une députation partira dans l'instant pour instruire la capitale de cette nouvelle satisfaisante.

Cette députation est composée de la façon suivante :

CLERGÉ.

MM.

Leclerc de Juigné, archevêque de Paris ;
Gouttes, curé d'Argellier ;

MM.

Texier, chanoine de Chartres ;

NOBLESSE.

MM.

Le prince de Poix ;
Le comte de Lachâtre ;

MM.

Le comte de Puisaie.

COMMUNES.

MM.

Perret de Trégadoret ;
Perrin de Rozières,
Long ;

MM.

Riberolles ;
Gillet de Lajaqueminière.
Millanois.

Il est arrêté ensuite que le Roi sera prié de permettre qu'une nombreuse députation de l'Assemblée nationale l'accompagne lors de son entrée dans Paris.

La députation déjà nommée se rend chez le Roi. Elle est bientôt de retour.

M. le **Président** rapporte que le Roi accepte la députation proposée pour l'accompagner ; que Sa Majesté, en lui annonçant le rappel de M. Necker, et pour donner une nouvelle preuve de sa confiance en l'Assemblée nationale, lui a remis la lettre qu'elle a écrite à ce sujet ; elle invite l'Assemblée nationale à la lui envoyer à Bruxelles, où il doit être encore.

L'Assemblée arrête qu'elle joindra à la lettre du Roi, une lettre signée par le président et par les secrétaires.

La lettre est rédigée dans l'instant et lue dans l'Assemblée qui l'adopte ainsi qu'il suit :

« A Versailles, le 16 juillet 1789.

« L'Assemblée nationale, Monsieur, avait déjà consigné, dans un acte solennel, que vous emportiez son estime et ses regrets ; cet honorable témoignage vous a été adressé de sa part, et vous devez l'avoir reçu.

« Ce matin elle avait arrêté que le Roi serait supplié de vous rappeler au ministère. C'était tout à la fois son vœu qu'elle exprimait, et celui de la capitale qui vous réclamait à grands cris.

« Le Roi a daigné prévenir notre demande. Votre rappel nous a été annoncé de sa part. La reconnaissance nous a aussitôt conduits vers Sa Majesté, et elle nous a donné une nouvelle marque de confiance, en nous remettant la lettre qu'elle vous avait écrite, et en nous chargeant de vous l'adresser.

« L'Assemblée nationale, Monsieur, vous presse de vous rendre au désir de Sa Majesté ; vos talents et vos vertus ne pouvaient recevoir ni une récompense plus glorieuse, ni un plus puissant encouragement.

« Vous justifierez notre confiance ; vous ne préférerez pas votre propre tranquillité à la tranquillité publique.

« Vous ne vous refuserez pas aux intentions bienfaisantes de Sa Majesté pour ses peuples. Tous les moments sont précieux. La nation, son Roi et ses représentants vous attendent.

« *Signé* : JEAN-GEORGES, archevêque de Vienne, président ; le comte DE LALLY-TOLLENDAL, MOUNIER, secrétaires. »

L'Assemblée en ordonne l'envoi. Les deux lettres sont remises par les secrétaires à M. Dufresne de Saint-Léon, ami de M. Necker, qui part à l'instant pour Bruxelles.

La députation de cent membres destinée à accompagner le Roi à Paris est ensuite formée et composée de :

CLERGÉ.

MM.

Bonnefoy, chanoine de Thiers ;
Hingaut, curé d'Andel ;
Clerget, curé d'Ornans ;
De Lafare, évêque de Nancy ;
Dusson de Bonnac, évêque d'Agen ;
Desverny, curé de Villefranche ;
De Béthisy de Mezières, évêque d'Uzès ;
Rigouard, curé de Solliès-la-Pallède ;
De Bonnaud, évêque de Clermont ;
Rivière, curé de Vic ;
L'évêque de Tournay ;
Couturier, curé de Salives ;
Grégoire, curé d'Emberménil ;

MM.

Aubert, curé de Couvignon ;
Vallet, curé de Saint-Louis ;
Dubois, curé de Sainte-Madeleine de Troyes ;
Hurault, curé de Broyes ;
Landreau, curé de Moragne ;
Champion de Cicé, évêque d'Auxerre ;
Lagoille de Lochefontaine, chanoine de Reims ;
Touzet, curé de Sainte-Terre ;
Landrin, curé de Garençières ;
Fougère, curé de Saint-Laurent de Nevers ;
Laporte, curé de Saint-Martial d'Hautefort ;
Desautiers de Méruville, évêque de Dijon.

NOBLESSE.

MM.

De la Tour-du-Pin ;
D'Avaray ;
Charles de Lameth ;
De Paroy ;
De Lamarek ;
Marquis de Crillon ;
De Virieu ;
De Lévis ;
De Lencosne ;
De Crussol d'Amboise ;
De Champagne ;
D'Aigalliers ;
De Beauharnais.

MM.

Du Hautoy ;
De Lablache ;
D'Aurillac ;
D'Agusseau ;
De Cernon ;
De Luyens ;
De Pardieu ;
De Robecq ;
De Latouche ;
De Toulouse-Lautrec ;
D'Arcy ;
Lassigny de Juigné.

COMMUNES.

MM.

Bignan ;
Gantheret ;
Dubois-Maurin ;
Dumetz ;
De Thébaudière ;
Bouvier ;
Ar durant ;
Soustelle ;
Boullé ;
Schmitz ;
Champeaux

MM.

Ledéan ;
Le Sachet ;
Daude ;
Brunet de Latuque ;
Garat l'ainé ;
Vieillard de Coutances ;
De Chomorceau ;
Dinochau ;
Desecoutes ;
Tournyol ;
Ango ;